

Par. 2. Le choix d'autres organes . . . . .	79
1) Les motifs du choix . . . . .	79
2) Les organes choisis . . . . .	81
Section II. L'opération de codification . . . . .	85
Par. 1. La dimension technique de la codification . . . . .	86
1) Le rôle du rapporteur de l'organe de codification . . . . .	86
2) Le débat au sein de l'organe de codification . . . . .	90
3) Le comité de rédaction . . . . .	92
Par. 2. La dimension politique de la codification . . . . .	93
1) La dimension politique complémentaire de la dimension technique . . . . .	94
i) Les cadres de la collaboration . . . . .	94
ii) Les moments de la collaboration . . . . .	99
2) La dimension politique distincte de la dimension technique . . . . .	101
Section III. Bilan de la codification du droit international . . . . .	104
Par. 1. Le point de vue organique . . . . .	105
1) Généralistes et spécialistes . . . . .	105
2) Domaines de compétence des organes . . . . .	106
Par. 2. Le point de vue matériel . . . . .	110
1) Un bilan quantitativement modeste . . . . .	111
2) Un bilan qualitativement contrasté . . . . .	112
Conclusion . . . . .	116

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction . . . . .	18
Chapitre I. Codifications, codification . . . . .	26
Section I. La codification en droit interne . . . . .	26
Par. 1. La codification ancienne . . . . .	26
Par. 2. La codification moderne . . . . .	31
1) La codification dans les systèmes de <i>common law</i> . . . . .	32
2) La codification dans les systèmes romano-germaniques ( <i>civil law</i> ) . . . . .	33
Section II. La codification en droit international . . . . .	36
Par. 1. La codification <i>stricto sensu</i> . . . . .	37
Par. 2. Codification et développement progressif . . . . .	38
Par. 3. Codification et élaboration du droit international . . . . .	41
Chapitre II. Les objectifs de la codification du droit international . . . . .	45
Section I. Eléments organiques . . . . .	46
Par. 1. La structuration de la société internationale et l'idée de « paix par le droit » . . . . .	47
1) La codification du droit international comme moyen d'établissement de la paix . . . . .	47
2) La codification du droit international pénal comme instrument de consolidation de la paix . . . . .	49
Par. 2. La codification comme instrument de cohésion de la société internationale . . . . .	51
Par. 3. La nécessité d'une politique de codification . . . . .	53
1) Le pôle du temps . . . . .	53
2) Le pôle de l'espace . . . . .	55
Section II. Eléments matériels . . . . .	58
Par. 1. La codification menace la règle de droit . . . . .	58
Par. 2. La codification renforce la règle de droit . . . . .	64
1) La consolidation de la règle de droit . . . . .	64
2) La clarification de la règle de droit . . . . .	66
Par. 3. La codification facilite l'expansion de la règle de droit . . . . .	68
1) L'effet de la codification du droit international sur la production normative interne . . . . .	69
2) Les conséquences de la codification du droit international sur l'efficacité du droit international dans l'ordre interne . . . . .	70
Chapitre III. La réalisation de la codification du droit international . . . . .	72
Section I. Les organes de codification . . . . .	73
Par. 1. La Commission du droit international . . . . .	73
1) La désignation des membres de la Commission du droit international . . . . .	73
2) Le statut des membres de la Commission du droit international . . . . .	75

ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL  
FONDÉE EN 1923 AVEC LE CONCOURS DE LA  
DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

# RECUEIL DES COURS

COLLECTED COURSES OF THE HAGUE  
ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

2003

*Tome 303 de la collection*



2004

MARTINUS NIJHOFF PUBLISHERS  
Leiden/Boston